

# Cénac

LE VILLAGE AUX PORTES DE BORDEAUX



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Été 2023

## L'ÉTÉ SERA SEL...

Après un hiver le plus sec depuis 1959, la plupart de la France est concernée par le manque d'eau. Près de 75 % des nappes souterraines affichent un déficit important avec deux mois de retard sans remplissage. Les pluies à venir seront moins efficaces à cause des températures élevées et de la végétation en avance qui va absorber ce dont elle a besoin. Ces pluies ne seront pas suffisantes pour recharger les nappes phréatiques. Les prochains mois sont donc très importants et détermineront l'ampleur de la sécheresse estivale. Dès lors, il revient à chaque citoyen d'adopter les bons gestes permettant

d'économiser l'eau : privilégier les douches, limiter l'arrosage des jardins, collecter l'eau de pluie pour la réutiliser.. Paradoxalement, en période de sécheresse, les pluies peuvent avoir un effet dévastateur, et certains secteurs sont régulièrement inondés à Cénac. Notre commune s'est résolument engagée dans l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales pour mieux gérer ces phénomènes. Notre PLU a également introduit un coefficient «pleine terre» afin de préserver des surfaces non imperméabilisées sur chaque parcelle. Nous travaillons aussi, avec des

paysagistes, à la végétalisation de la cour de notre école pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser le retour à la biodiversité. La cour de l'école devient un espace résilient, éco-géré et sobre, inclusif et mixte. L'action publique se doit d'appréhender le changement climatique à son échelle. Il en va de même pour les citoyens : chaque geste est utile, chacun peut et doit agir à son niveau.

Catherine Veyssey  
Maire de Cénac

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ceym'.



Téléchargez la nouvelle application IntraMuros Cénac

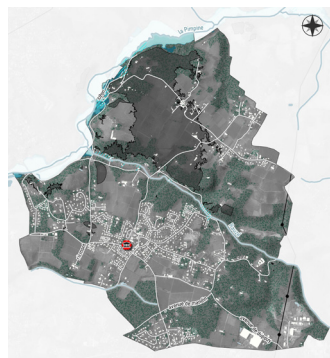


Pour être informés en temps réel des nouvelles actualités de la commune, des alertes et autres événements, n'hésitez pas à télécharger l'appli mobile IntraMuros Cénac, gratuite et anonyme.

C'est tout simple ! Si vous êtes équipé d'un iPhone, rendez-vous sur l'AppStore, si vous êtes équipé d'un smartphone Android, rendez-vous sur Play Store. Vous sélectionnez la commune de Cénac et c'est tout. N'oubliez pas d'activer les notifications pour recevoir les alertes en temps réel. Les infos sur l'appli :

[www.appli-intramuros.fr](http://www.appli-intramuros.fr)

## Le DICRIM bientôt disponible



Nous avons connu en 2021 un épisode climatique qui n'arrive qu'une fois tous les cent ans, ce qui nous a amené à réactualiser notre plan de sauvegarde communal avec l'organisme RisCrises.

L'information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs est un droit inscrit dans le code de l'environnement.

A ce titre, il relève de la responsabilité du maire d'établir un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui consiste à référencer les risques naturels et non naturels auxquels notre commune est exposée et les manières de s'en protéger.

Ce document, élaboré par les élus municipaux de Cénac et les agents communaux, est accessible en mairie ainsi que sur le site internet et l'application IntraMuros.

La synthèse de ce DICRIM sera distribuée à la rentrée prochaine au domicile de chaque habitant pour que chacun soit informé des risques potentiels pouvant survenir sur la commune, ainsi que des mesures à prendre le cas échéant.



Ce début d'année 2023 a encore marqué durement les habitants du quartier de Citon. Les pluies du 19 janvier dernier ont cumulé une vingtaine de millimètres en moins de 12 h dans un contexte de sols déjà bien saturés. Le 11 mars, Citon a été inondé, avec une fermeture de la route à la circulation durant 24 h. Afin de répondre à ces problèmes récurrents d'inondation dus à un dysfonctionnement du réseau pluvial et des phénomènes de ruissellement importants, la commune de Cénac s'est associée avec des communes voisines pour réaliser un schéma directeur de gestion des eaux pluviales qui intègre la gestion du risque inondation.

Les bureaux d'étude retenus ont déjà commencé leur mission à Cénac depuis le mois de mars par la collecte et l'analyse hydrologique et hydraulique des relevés effectués lors de visites à pied sur le terrain. Ils sont complétées par des données récupérées par un avion équipé d'un scanner laser (LIDAR), qui survolera

la commune à basse altitude en effectuant plusieurs passages. Nous pourrions ainsi disposer de données cartographiques très précises en 3 dimensions.

Cette mission, qui va durer jusqu'au premier semestre 2024, permettra à la commune d'appréhender l'état du réseau pluvial et les points de dysfonctionnement au regard de la réglementation, de définir le niveau d'aléa assumable pour la gestion du risque « débordement de réseau et de ruissellement ». Les actions à mettre en œuvre pour répondre à ce niveau d'aléa seront chiffrées, l'objectif étant de préparer et prévenir les effets d'événements pluviométriques majeurs en communiquant sur le risque et en s'organisant pour la mise en sécurité des personnes et des biens.

Face à ces enjeux, l'approche intercommunale est essentielle, et le regroupement des communes du territoire pour appréhender collectivement ce sujet est primordiale.

## Parlons ensemble de l'aménagement du Bourg



Par sa délibération du 20 février 2023, le Conseil Départemental de Gironde a validé la candidature de la commune de Cénac pour une nouvelle Convention d'Aménagement de Bourg (CAB). Cette démarche globale nous permettra de disposer d'un schéma de développement à moyen et long terme. Les objectifs visent à permettre une réflexion sur l'articulation des équipements autour de la centralité du bourg et leur accessibilité par des cheminements dédiés aux piétons et vélos. Sont également identifiés dans l'étude le recalibrage des zones de stationnement des véhicules, la consolidation des activités économiques en place, le traitement de la Place du Bourg et des espaces publics de la zone.

L'année 2023 sera consacrée au diagnostic et à la définition des orientations et du plan d'actions, avec un phasage des opérations retenues.



**CULTURE**

**Ça jazz à Cénac !**



Le Festival JAZZ360, cette année encore revient avec une programmation jazz variée et éclectique.

7 communes partenaires, mais un festival qui reste ancré à Cénac avec 2 journées entièrement dédiées à notre commune. Un programme qui va vous faire parcourir le monde du jazz et ses différents horizons :

**Vendredi 2 juin**

SoupéJazz avec Afeto Duet à 19h-Restaurant Les Acacias

**Samedi 3 juin**

Félix Robin Solo à 19h-Bibliothèque  
LunchJazz360 Serge Balsamo & William Robin à 12h-Restaurant Les Acacias  
Mathieu Marthouret trio Homeland(s) à 15h-Jardin de la salle culturelle  
Noé Clerc Trio à 17h-Salle Culturelle

NoSax NoClar à 19h-Jardin de la salle culturelle  
SoupéJazz360 Serge Balsamo & William Robin à 19h- Restaurant Les Acacias  
Baptiste Herbin & Nicolas Gardel quartet Symmetric à 21h-Salle Culturelle  
Programme complet disponible sur [www.jazz360.fr](http://www.jazz360.fr)

Le 3<sup>ème</sup> budget participatif, c'est à vous de jouer!



Vous avez envie d'imaginer un projet pour la commune dans son ensemble, un quartier ou une rue, vous habitez à Cénac et vous avez plus de 13 ans, alors vous pouvez proposer votre idée. Rien de plus simple, il suffit de déposer votre projet à la mairie avant le vendredi **23 juin à 17 h.**

Vous retrouverez toutes les modalités (fiche dépôt, règlement, calendrier) sur le site de la commune : [www.cenac33.fr](http://www.cenac33.fr), rubrique « ma commune ».

Appel à candidature pour deux référents de quartier

Deux référents de quartier ont dû cesser leurs fonctions : Gilbert Grimaud déménage hors de notre commune de Cénac au 1er juin, et Jean-Louis Tournié vient d'intégrer le Conseil Municipal.

Les deux secteurs vacants : le **Secteur 2** (Avenues Pierre Larquey, Rauzé Sybil, Bois du Moulin, Petit Maître ...) et le **Secteur 4** (Bourg, Font de Buc, Moutille...). Pour rappel, le référent, bénévole, a en charge un quartier mais il peut également intervenir sur des sujets de la commune plus généraux. Il est à la fois un relais dans l'information et la transmission de remarques et d'observations, et aussi dans la proposition aux élus.

Les réunions ont lieu en mairie, en journée, en présence d'élus et d'agents municipaux, pour aborder les sujets de manière pragmatique en toute proximité.

Les candidatures, par lettre motivée, sont à déposer à la mairie, ou à envoyer par mail à [accueil@cenac.fr](mailto:accueil@cenac.fr) jusqu'au 23 juin 17 h.

**LA SAN PIMPINE C'EST EN JUIN !**

Le week-end du 9-10-11 juin 2023 sera festif à Cénac avec la San Pimpine

**Au programme :**

**Vendredi 9 juin dès 19H :** Concert gratuit place du village avec un groupe Pop et Rock, « les mauvaises graines », devant le bar le Liberté. Restauration sur place.

**Samedi 10 juin dès 18h :** procession dans le village au son de la bandas « los musaicos ». A la mairie, concours de déguisement de Festayres pour les plus petits, avec des surprises à gagner. Madame le Maire remettra les clés de la ville aux jeunes cénacais.

**A 20h :** soirée bandas à la salle culturelle, avec la vachette suivie du Toro de Fuego devant le parvis de l'église. La soirée se clôturera avec le bal à la salle culturelle. Repas grillades et tapas assurés.

N'oubliez pas vos gobelets recyclables.

Dimanche 11 juin : vide grenier place du village (**Réservation au 06 60 83 03 05**)

Pic Nic au bois de Desfonseau. La place du bourg se transformera pour l'occasion en fête foraine durant tout le week-end.



**CÉNAC FÊTE LA NATURE !**



**Le 11 juin 2023 dès 11h,**  
Venez fêter la nature au bois de Desfonseau. Des animations gratuites pour petits et grands dans un esprit de partage et de convivialité.

**Au programme :**

- Arbrosmoz, accrobranche toute la journée
  - À 11h, balade contée « au pied de l'arbre », inscription au 05 57 97 14 70 ou par mail à [animation@cenac33.fr](mailto:animation@cenac33.fr)
  - Terre et Océan, un espace dédié à la sensibilisation sur l'économie de l'eau
  - Asalfa, sauvegarde des abeilles
  - le Domaine d'écoline, vente de fruits et légumes
  - Ecllosion, vente de fleurs et plantes
- Ce sera l'occasion de se retrouver autour d'un Pic Nic animé et organisé par l'association YAKA. Des moments de partages autour de la Nature.

## RETOUR EN IMAGES



1. Le tournoi du Rugby Club de la Pimpine / 2. Cérémonie du 8 mai / 3. Thé dansant  
4. Les travaux de l'école

## COMITÉ DE LECTURE

Le comité de lecture a démarré le 02 mai à 19 h 30 à la bibliothèque. Ouvert à tous, il permet d'échanger sur des ouvrages, des thèmes... Chaque participant est invité librement à venir présenter sa préférence littéraire au cours d'une rencontre.

Pour plus de renseignements, contactez Louise à la bibliothèque : **05 57 97 14 73**



## LA TRIBUNE DES ÉLUS

### Non à l'impôt LGV !

Les 2 élus de la majorité municipale représentant Cénac à la CDC (JF Auby et C Veyssy) se sont opposés à un nouvel impôt (loi de Finances du 30/12/22) : la Taxe Spéciale d'Équipement à payer par les entreprises, et tous les habitants des communes situées à moins d'une heure de la gare ST Jean desservie par la future LGV BX-Toulouse-Dax. L'impôt LGV, c'est aussi une taxe additionnelle sur la taxe de séjour.

Le conseil communautaire du 28 mars (PV Site CDC), a adopté une motion contre cet impôt LGV, créé pour une durée de 40 ans pour aider au financement de la future ligne.

La majorité municipale « **Cénac en commun** »

La société et le monde évoluent vite, il est urgent de relever dans les années futures des défis essentiels. Nous pensons que la transition écologique, les mobilités, l'alimentation, le fonctionnement démocratique et la participation des citoyens à la vie de la cité, le vivre et faire ensemble, la culture sont des questions fondamentales. Le Collectif organisera à l'automne des ateliers sur ces sujets. Si vous souhaitez venir partager vos idées avec d'autres, vous serez les bienvenus pour réfléchir à l'avenir de votre territoire. Pour nous rejoindre ou nous écrire : [collectifcenac@gmail.com](mailto:collectifcenac@gmail.com)

**Le Collectif Citoyen Cénac**

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

### Juin 2023

**Vendredi 2 au Samedi 3** - Festival Jazz 360

**Vendredi 9 au Dimanche 11** - San Pimpine

**Dimanche 11** - Fête de la Nature Bois de Desfonseau

**Vendredi 16** - Projection Le Temps des lumières EN CORPS de Cédric Klapisch - 1h58 - 19h30 Salle Culturelle

**Vendredi 23** - Gala de Danse - 20h30 Salle Culturelle

**Samedi 24** - Fête de la musique de l'école de musique - Salle Culturelle

**Samedi 24** - Gala du Judo - 9h/10h Place du Bourg

**Dimanche 25** - Spectacle Théâtre - 17h Jardin - Salle Culturelle

### Juillet 2023

**Mardi 4** - Kermesse APE Salle Culturelle

**Vendredi 7** - Projection Le Temps des lumières À COUTEAUX TIRÉS de Ryan Johnson - 2h11 - 19h30 Salle Culturelle

### Septembre 2023

**Mardi 5** - Forum des associations 17h Salle Culturelle

**Vendredi 8** - Projection Le Temps des lumières - 20h - Salle Culturelle

**Samedi 9** - Guinguette - Place du Bourg

**Vendredi 15 au samedi 16** - Exposition Peintures (aquarelles) et sculptures féminines - Salle Culturelle

**Vendredi 23** - Spectacle de théâtre organisé par l'APE - Salle culturelle

### Octobre 2023

**Dimanche 1<sup>er</sup>** - Repas des aînés 12h - Salle Culturelle

**Vendredi 6** - Projection Le Temps des lumières - 20h - Salle culturelle

**Samedi 7** - Marché des créateurs organisé par les Genêts d'Or - Salle Culturelle

**Samedi 14** - Spectacle Entre Deux Rêves Salle culturelle

**Samedi 21** - repas des Genêts d'Or Maison des anciens